

APPEL À CANDIDATURES

Appel à candidatures pour un poste de Professeur du Cnam en « Entrepreneuriat et économie de la proximité »

Poste à pourvoir au sein de l'équipe pédagogique 11 : Territoires. Responsable direct : Antoine Frémont.

Le Cnam

Le Conservatoire national des arts et métiers (Cnam) est un établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel doté d'un statut de « grand établissement ». Le décret de 1988 relatif au Cnam, modifié en novembre 2009, affirme, en son article premier, l'existence d'un Cnam en réseau, dont le siège est à Paris. Ses formations professionnelles déployées dans l'ensemble des régions métropolitaines y compris la région francilienne, dans les outre-mer et dans des centres à l'étranger, ses activités de recherche au sein d'équipes reconnues par l'HCERES dans le cadre de programmes de recherche technologique et partenariale ou sous la forme de prestations d'essais et de conseil, sa mission de diffusion de la culture scientifique et technique, constituent sa particularité.

La diversité et la richesse des équipes du Cnam dotent l'établissement d'un spectre large de compétences, couvrant pratiquement tous les champs professionnels, des sciences de l'ingénieur aux domaines de l'économie, de la gestion et des sciences sociales.

Les professeurs du Conservatoire national des arts et métiers sont chargés des missions suivantes, aux niveaux national et international :

L'enseignement, sous forme de cours ou de travaux dirigés ou pratiques, délivré au Conservatoire national des arts et métiers et dans les centres associés définis au titre V du décret du 22 avril 1988 susvisé. Cette mission comprend également la préparation des enseignements, le contrôle des connaissances et la participation aux jurys d'examen et de concours ;

L'élaboration, le développement et l'animation de projets et d'outils pédagogiques, d'offres de formation professionnelle et de services dans le cadre des missions du service public de l'enseignement supérieur, notamment au sein du réseau du conservatoire ;

L'appui au déploiement des formations du conservatoire dans l'ensemble de son réseau ;

La recherche scientifique ou l'innovation ainsi que la valorisation de leurs résultats, en relation avec des organismes publics ou privés, français et étrangers ;

La contribution à la diffusion de la culture et de l'information scientifique et technique ;

Le développement de liens et de collaborations avec le monde socio-économique et d'autres établissements de formation, ainsi que le développement d'activités de conseil, d'ingénierie et d'expertise ;

La contribution à la vie collective du conservatoire et la participation aux conseils et instances prévus par ses statuts.

Contexte et enjeux

Dans un monde devenu global, la demande de proximité n'a, paradoxalement, jamais été aussi forte tant au niveau du territoire, par exemple l'accès aux biens et services essentiels via les circuits courts, que pour se projeter au-delà de ce territoire, à un niveau national voire international via par exemple l'accès à des réseaux économiques, sociaux ou culturels.

Les PME et en particulier les très petites entreprises (TPE) ou microentreprises (MIC), qui occupent moins de 10 personnes et ont un chiffre d'affaires annuel ou un total de bilan n'excédant pas 2 millions d'euros, incarnent cette proximité par les multiples services qu'elles rendent aux habitants comme aux autres entreprises, aussi bien dans les territoires urbains que ruraux. Elles sont un facteur de cohésion sociale pour ces derniers. Un nombre croissant de ces

entreprises sont également créées, ou amenées pour survivre et se développer, à se projeter au-delà de ce territoire, au niveau national voire international en mobilisant là encore pour cela cette proximité.

Selon l'édition 2023 Les entreprises en France de l'INSEE, la France compte, en 2021, 4,3 millions de microentreprises marchandes qui forment une population très hétérogène. 70 % de ces microentreprises n'ont aucun salarié. Parmi celles-ci, la moitié est gérée par des micro-entrepreneurs. 12 % ont un salarié à temps partiel ou à temps plein, et seules 18 % emploient plus d'un salarié (en ETP). Mais, elles emploient au total 2,6 millions de salariés, soit 13% des effectifs salariés du secteur privé, et réalisent 19 % de la valeur ajoutée de l'ensemble des entreprises.

Chaque année, plus d'1 million d'entreprises sont créées dans le cadre de secteurs variés. Si les salariés sont majoritaires, les cadres sont de plus en plus nombreux à tenter l'aventure. L'entrepreneuriat - la création et le développement d'entreprise, qu'il soit à dimension locale, nationale ou internationale, est ainsi d'abord une affaire de proximité dans la mesure où même les entreprises qui mettent en place une stratégie d'exportation sollicitent en priorité leurs ressources dans un voisinage – réseau – de proximité. Ces réseaux et la coopération en leur sein sont également des facteurs clés pour le développement de l'attractivité territoriale.

La montée en compétence et la mise en réseau des « petits » entrepreneurs par la formation continue est essentielle pour assurer la réussite et la pérennité de leurs activités. La connaissance et la recherche autour de l'entrepreneuriat, de cette « nouvelle » proximité et des réseaux peut aussi être mise au service des territoires et de leur développement. Le positionnement du Cnam, via cette chaire, sur cet objet de l'entrepreneuriat et de la proximité, répond donc à un enjeu économique et social essentiel.

Périmètre et missions

L'offre de formation en entrepreneuriat est structurée par Cnam entrepreneur(s). Cnam entrepreneur(s) permet la commercialisation d'un titre RNCP niveau V « Entrepreneur de petite entreprise » et d'une licence professionnelle Droit, économie, gestion, mention « métiers de l'entrepreneuriat » qui offre trois parcours au choix : « Manager et développer une entreprise artisanale », « Manager et développer une TPE », « Manager et développer une entreprise du secteur de l'économie sociale et solidaire ». Ces formations rassemblent près de 1000 auditeurs par an. En 2023, un nouveau bachelor « Entreprendre dans les métiers d'arts et du design » a été ouvert en collaboration avec le Campus des Gobelins.

Plusieurs dispositifs du Cnam permettent l'accompagnement à la création d'entreprises, sachant que les besoins ne sont pas les mêmes d'un public à l'autre. Cnam Incubateur est une structure dédiée à la création d'entreprises innovantes ou start-up. Le Pôle Étudiant Pour l'Innovation, le Transfert et l'Entrepreneuriat (PÉPITE) favorise l'esprit d'entreprise auprès des étudiants. Le dispositif ARDAN accompagne les entreprises dans leur phase de développement par l'amorçage d'une nouvelle activité pilotée par un demandeur d'emploi.

Le ou la professeur titulaire de la chaire « Entrepreneuriat et économie de la proximité » aura la responsabilité de Cnam entrepreneurs. Il ou elle fera évoluer l'offre de formation de cette structure et adaptera cette dernière aux mutations en cours au Cnam . Il ou elle aura pour mission de poursuivre la structuration de l'offre de formation en entrepreneuriat du CNAM ainsi que de participer à la coordination des différents dispositifs d'accompagnement à l'entrepreneuriat.

Il ou elle assurera ses missions en étant membre de l'EPN 11 Territoires à Paris. Les différents domaines de formation de cette EPN sont l'aménagement du territoire, les transports, le tourisme et les loisirs, l'économie sociale et solidaire et l'entrepreneuriat. En outre, le réseau des Centres Cnam en Région (CCR) ainsi que les centres du Cnam à l'étranger constituent un relais de croissance pour déployer les formations.

Profil recherché

Le profil recherché est celui d'un professionnel impliqué dans l'animation économique des territoires, dans le conseil et la formation aux TPE et PME-PMI, dans la direction d'organismes publics ou privés soutenant la création et le développement d'entreprises sous différentes formes. Ce professionnel doit avoir à son actif une forte expérience, un haut degré d'expertise et être doté d'un regard critique sur son domaine d'activité. La publication d'articles dans des revues professionnelles et/ou universitaires est un bon indicateur pour rendre compte de cette expertise et de cette sensibilité critique.

Le profil recherché peut être également celui d'un ou d'une universitaire dont les enseignements et les recherches portent sur les TPE et PME-PMI, leurs modes de fonctionnement, leur insertion dans les territoires et réseaux à différents niveaux (local, national voire international) et leurs besoins en formation. Cet universitaire doit disposer d'un solide ancrage professionnel et d'un réseau qui lui donne accès au monde des TPE et PME-PMI, via par exemple les réseaux consulaires ou les associations professionnelles.

Ce professionnel et/ou cet universitaire pourra être rattaché à l'une des sections CNU suivantes :

- 0 4 Science politique
- 0 5 Sciences économiques
- 0 6 Sciences de gestion
- 1 9 Sociologie, démographie
- 23 Géographie physique, humaine, économique et régionale
- 24 Aménagement de l'espace, urbanisme

Enseignement

La personne recrutée enseignera prioritairement dans les formations en entrepreneuriat commercialisées par Cnam entrepreneurs :

- Le titre RNCP de niveau V « Entrepreneur de la Petite Entreprise »
- La licence professionnelle droit, économie, gestion, mention « métiers de l'entrepreneuriat » qui offre trois parcours aux choix :

Manager et développer une entreprise artisanale,
Manager et développer une TPE,
Manager et développer une entreprise du secteur de l'économie sociale et solidaire.

Il/elle pourra en outre intervenir dans d'autres domaines de formation de l'EPN 11 via des enseignements transversaux entre les différents domaines.

Recherche scientifique ou innovation

Le/la future professeur.e construira un projet de recherche qui permettra d'interroger ou de réinterroger la notion de proximité dans un monde globalisé. Il ou elle s'intéressera particulièrement au rôle des TPE et PME-PMI, insérées étroitement dans les territoires, mais qui ne peuvent ignorer le vaste monde en mouvement. Comment ces dernières participent-t-elles au développement des territoires, que ces derniers soient urbains, périurbains ou ruraux ? Quels peuvent être leur rôle et les conditions de leur développement au niveau local, national voire international à l'heure des transitions socio-économiques, environnementales et numériques et au moment où se manifeste une volonté de réindustrialisation ? Peuvent-elles contribuer à la résilience et au rayonnement des territoires dans un monde à la géopolitique de plus en plus incertaine ?

Les recherches du/de la futur.e professeur.e pourront également interroger les rapports entre les dynamiques des petites entreprises et les crises du travail et des démocraties sociales : comment et en quoi les petites entreprises peuvent-elles constituer des alternatives face aux défis contemporains et à venir en termes de transition écologique, numérique, et d'inégalités sociales ?

Un autre axe de recherche pourra s'intéresser aux politiques publiques de développement de l'entrepreneuriat et de soutien aux petites entreprises, aux échelles locales, nationales et communautaires. Dans la continuité de cet axe, le profil de recherche pourra intégrer des travaux contribuant à une meilleure compréhension des figures de l'entrepreneur, du ou de la cheffe d'entreprise en termes de parcours de vie et de transitions biographiques au regard de leur importance dans la gouvernance des petites entreprises.

En fonction du projet de recherche qu'il ou elle développera, le ou la futur.e professeur.e pourra rejoindre le laboratoire Lirsa ou le laboratoire Lise du Cnam.

Diffusion de la culture et de l'information scientifique et technique

Le ou la professeur recruté contribuera au rayonnement de l'établissement à travers la participation et l'organisation d'évènements scientifiques et techniques.

Candidature et délai

Le dossier de candidature est à télécharger sur le site du Cnam (rubrique Présentation – Le cnam recrute) à l'adresse suivante : <https://presentation.cnam.fr/le-cnam-recrute/>

Les candidatures devront être adressées jusqu'au 19 avril 2024 23h59 (heure de Paris) :

- par voie postale (le cachet de la poste faisant foi), à : Cnam, administratrice générale, recrutement PRCM, 292, rue Saint-Martin, 75141 Paris Cedex 03
- par voie électronique, à l'adresse prcmrecrutement@cnam.fr



26 février 2024
19 avril 2024 - 23h59

Contacts

Contact sur la dimension enseignement

Antoine Frémont, directeur de l'EPN 11 Territoires, antoine.fremont@lecnam.net

Contacts sur la dimension recherche

Laboratoire Lirsa : Madina Rival, directrice, madina.rival@lecnam.net

Laboratoire Lise: Corinne Gaudart, co-directrice, corinne.godart@lecnam.net et/ou Frédéric Rey, co-directeur, frederic.rey@lecnam.net

Contact sur le corps des professeurs de chaire du Cnam

Marc Himbert, président de l'assemblée des chaires, marc.himbert@lecnam.net

Contacts administratifs

Mathias Llorens-Garcia, directeur adjoint des ressources humaines,
mathias.llorens-garcia@lecnam.net
Et prcmrecrutement@cnam.fr

